



Agir par la Culture

2018

{ANALYSE #05}

PLATEFORME CITOYENNE, RAISON ÉTHIQUE OU NÉCESSITÉ POLITIQUE ?

Par Marc Sinnaeve

*Administrateur de Présence et Action Culturelles
et membre du Comité de rédaction d'Agir par la Culture.*



Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

PLATEFORME CITOYENNE, RAISON ÉTHIQUE OU NÉCESSITÉ POLITIQUE ?

Par Marc Sinnaeve

Administrateur de *Présence et Action Culturelles*
et membre du Comité de rédaction d'*Agir par la Culture*.

À Bruxelles, plusieurs milliers de personnes s'organisent au sein de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, pour réintroduire des espaces d'hospitalité là où l'hostilité institutionnelle semble s'ériger en politique officielle. Mouvement solidaire et indépendant, la Plateforme se profile comme un acteur toujours plus présent dans le « dossier » migratoire en se muant peu à peu en lobby. Se voulant apolitique, il réussit à mobiliser au-delà de son espace d'engagement concret. Comment nommer ce phénomène ? Comment qualifier l'action et ses enjeux ?

LES MÉDIAS COMME INSTANCES DE LÉGITIMATION OU DE DISQUALIFICATION

On sait, via les travaux du sociologue Erik Neveu¹, que, dans la société d'information contemporaine, les représentants ou coordonnateurs des mouvements sociaux accordent une attention, parfois discrète, parfois primordiale, à la gestion de leur rapport aux médias (classiques comme nouveaux). Certaines manifestations poursuivent ainsi autant, si pas plus, l'objectif d'un passage dans les médias (combien de secondes au JT?), qu'elles ne rejoignent les visées plus classiques et plus essentielles de la mobilisation qui consistent à afficher publiquement sa force et sa résolution aux yeux des décideurs et de l'opinion (combien de manifestants?).

De même, les journalistes, tout en n'étant pas dupes de l'arsenal et de l'art de plus en plus consommé des communicants, peuvent s'avérer aussi perméables à la production de spectacles qui rompent avec l'ordinaire des manifestations de type « Nord – Midi » à Bruxelles ou « Bastille – République » à Paris, qu'ils peuvent se montrer critiques à l'égard de modes de protestation collective qu'ils jugent inappropriés et impopulaires. Le déjà-vu peut les insupporter, alors que des initiatives inventives, visuelles, (jugées) drôles, à valeur culturelle ajoutée et sachant éviter les comportements médiatique-ment décriés, recevront un meilleur accueil.

1. Erik Neveu, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », in *Réseaux*, volume 17, n°98, 1999.

Médias et mouvements sociaux. pp. 17-85.

De ce point de vue, il arrive souvent que la *vision médiatique* fonctionne comme une instance tantôt de légitimation des uns, tantôt de disqualification des autres. Dans notre « société de l'information » qui indexe la valeur des choses et des personnes sur l'image, sur l'apparence, sur la réputation, ce sont bien des questions de représentation, de définition et de perception symboliques qui entrent en jeu à côté des résultats concrets de l'action menée. D'où une préoccupation croissante pour le contrôle de sa propre image. Et, derrière ces questions et les stratégies médiatiques qu'elles génèrent, il y a toujours celle, explicite ou implicite, de la légitimité : ici, celle du mouvement social.

De quoi, alors, dans le cas présent, participe la consécration médiatique du mouvement d'aide aux demandeurs de refuge ?

UN CAPITAL CULTUREL ET SOCIAL ÉLEVÉ

S'expliquerait-elle parce qu'on peut le lire comme un ensemble d'actions « positives » d'ordre solidaire, humanitaire, fraternel, civique, démocratique (insistant sur le respect des droits humains fondamentaux)... sans qu'il soit besoin de convoquer l'ordre politique ? Ou parce que la Plateforme semble impliquer avant tout des individus présentés à priori sans attache partisane, syndicale ou associative, c'est-à-dire collective ? Certes, sa dimension collective n'est pas évacuée, pas davantage que sa part de contestation ou de résistance à l'autorité politique et institutionnelle. Mais elles prennent les traits de rassemblements « doux », bon-enfant, quasi festifs et fluides. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la chaîne humaine qui s'est formée en un temps record, le 21 janvier 2018, à la gare du Nord de Bruxelles pour protester contre une opération de police planifiée au parc Maximilien a marqué les esprits : la capacité de mobilisation instantanée et de dislocation rapide en *réseau* porte en elle les attraits les plus valorisés de l'époque. Elle constitue en cela l'antithèse des actions lentes, « dures » et paralysantes souvent reprochées aux mobilisations syndicales.

Ce qui joue indéniablement, aussi, d'un point de vue plus sociologique, c'est que, dans leurs échanges avec leurs interlocuteurs, les journalistes ont affaire à des individus appartenant à des groupes parmi les plus dotés en ressources symboliques, au capital culturel et social élevé. Il y a non seulement un effet d'homologie socioculturelle avec le groupe des journalistes, mais, également, une familiarité commune avec les outils, les codes et les pièges de la communication. Les journalistes se retrouvent presque systématiquement face à de « bons clients », selon l'expression en vigueur dans la profession pour désigner des interlocuteurs qui sont capables d'anticiper les attentes et les contraintes des journalistes et d'y conformer leur intervention. C'est une garantie tout sauf négligeable dans les conditions de travail resserrées de rédactions qui le sont tout autant.

L'aspect concret d'aide ou d'assistance à personnes en danger, lui, tend à montrer qu'il ne s'agit pas de simples « beaux parleurs », d'« idéologues » ou

de « professionnels de la contestation » mais de gens qui joignent le geste à la parole. Ici et maintenant.

RECRÉATION DE LIEUX D'HOSPITALITÉ

Rien ou peu de politique là-dedans, à priori, dira-t-on... En tout cas, cette dimension n'apparaît que peu dans les cadres médiatiques de perception et d'interprétation du mouvement; elles tendent d'ailleurs à marginaliser fortement les associations existantes et impliquées, comme le CNCD, le Ciré, la Ligue des droits de l'Homme, Médecins du monde... Pourtant, la portée politique est réelle, ainsi que l'a montré le chercheur du CRISP John Pitseys². Au travers des « hébergeurs », des bénévoles du parc Maximilien, ou des participants aux actions de protestation, avance-t-il, on voit converger « trois manières de concevoir l'action politique qui sont souvent dissociées »: une dimension de rassemblement collectif; une dimension de contestation publique de la politique du gouvernement fédéral; une dimension, enfin, d'action, de proposition et de pression.

Faute d'être représentative d'un courant social fort, leur légitimité est ainsi des plus politiques au regard même de la conception libérale de la démocratie. Outre la liberté d'expression, d'association et d'opinion, on peut dire que le mouvement exerce un droit de contrôle du gouvernement. Depuis la rue, certes. Mais il n'en est pas moins légitime et légal, faute d'être constitutionnel. Si ce droit apparaît problématique aux yeux de représentants de l'autorité publique, c'est parce qu'il vient mettre en question le droit que s'arroge cette même autorité de contrôler individuellement toutes les personnes migrantes dans les lieux d'accueil d'urgence comme le parc Maximilien, les locaux d'asbl culturelles ou le domicile de particuliers. Au mépris de l'inconditionnalité du principe d'hospitalité et de l'illégitimité absolue de l'expulsion de demandeurs d'asile exposés à des risques de torture, de maltraitement ou de péril mortel dans leur pays.

La création de lieux publics non institutionnels ou de lieux domestiques d'hospitalité traduit alors la tendance à la désinstitutionnalisation de l'accueil caractéristique des politiques actuellement menées en Belgique et en Europe. Davantage pour des raisons d'opportunisme électoral démagogique que pour des raisons de coût budgétaire. Le philosophe français Guillaume Le Blanc, auteur de *La fin de l'hospitalité*, y voit un reflux vers « le traitement seulement éthique (moral ou religieux) » de l'accueil des demandeurs de refuge³. Mais les dispositifs d'hébergement et de prise en charge ainsi recréés sont-ils seulement éthiques, c'est-à-dire, étymologiquement, synonymes de comportements moralement reconnus comme la norme par et dans un groupe donné? Ou ne faut-il appeler « éthique » ce type d'accueil par une partie de la collectivité qu'en regard de l'effacement institutionnel? Celui-ci comme celui-là ne sont-ils pas, en fin de compte, terriblement politiques dans leurs motivations comme dans leurs significations respectives?

2. Auteur de *Démocratie et citoyenneté*, Dossier du Crisp n° 88, 2017.

3. « Nous sommes passés du problème de l'immigré à celui du migrant », entretien avec Guillaume Le Blanc dans L'Écho, 24 février 2018.

LA RAISON D'ÊTRE DU MIGRANT SE TROUVE DANS LE PAYS D'ORIGINE

Ce qui définit la nature politique d'une action, c'est aussi, pour des citoyens ou pour des groupes sociaux, le droit d'exprimer des intérêts et des préférences dans le débat public de manière à exercer une pression dans les moments d'arbitrage du politique entre intérêts différents, si pas antagonistes. C'est bien le cas ici, où les mots d'ordre du mouvement s'érigent en contrepoids politique de l'argumentaire inhospitalier de politiques publiques de plus en plus « pro-nationales » et démagogiques. Lesquelles créent, à l'égard de tous ceux qui atterrissent dans le « *goulot d'étranglement du droit d'asile* », les conditions du renforcement d'une vision stigmatisante : celle de l'exilé comme objet ou élément (plus que sujet ou personne) indésirable, dangereux, hostile, définitivement assigné à une altérité radicale, à un « eux » que « nous » ne serions pas, et à une légitimité assise sur le seul droit d'asile.

Contre cette vision, s'opposer et revendiquer l'égalité dans l'appartenance au monde avec d'autres existences que celles de simples invités ou de personnes tolérées est une œuvre résolument politique. Même si elle ne clôt pas le champ de la problématique... Car le propre de la politique, c'est aussi l'arbitrage, les choix (déjà) posés ou (encore) à poser par les acteurs concernés parmi plusieurs options ou intérêts, éventuellement contradictoires, exclusifs ou complémentaires. Dans cette optique, nous retenons, a priori, deux terrains à creuser pour la Plateforme citoyenne et pour le mouvement social qui se cristallise autour d'elle.

Le premier recouvre l'interaction entre deux dimensions et deux approches de la problématique des « migrants ». Si, d'un côté, la Plateforme citoyenne et les associations sœurs ou cousines concentrent leur capacité d'action et d'alerte sur l'arbitraire de politiques nationales essentiellement sécuritaires, il ne faut pas oublier, d'un autre côté, analyse Guillaume Le Blanc, que la raison d'être du migrant n'est pas le pays de destination (contrairement à ce que tend à faire croire l'argument officiel de « l'appel d'air » en cas d'approche laxiste de l'asile) : c'est d'abord et principalement le pays d'origine et les raisons du départ, celles qui poussent ceux qui ont les ressources (tant monétaires que socioculturelles) d'entreprendre un tel voyage à fuir la guerre, les sources de persécution et de misère, la souffrance, les dictatures, la corruption...

De ce point de vue, l'accent prioritaire mis par le mouvement social sur la bien réelle « crise de l'asile » et sur les palliatifs à mettre en place tend à faire oublier cette implication structurelle pourtant bien connue : en accueillant les personnes exilées, sur la durée, on prive les régions de départ de leurs forces vives, même si telle n'est pas l'intention première, bien entendu, et si les personnes qui fuient leur pays estiment ne pas avoir d'autre solution.

NE PAS ÉVACUER LA CONFLICTUALITÉ SOCIALE AUTOUR DE L'ACCUEIL

Dans la même veine, une autre question rarement envisagée dans le mouvement d'aide aux demandeurs d'asile, ou alors sous forme d'argument irrecevable, est celle des frontières, au sens étymologiques des limites: celles de l'État souverain comme celles de l'État social. La question n'est pas l'apanage d'un argumentaire d'extrême droite. Certes, dira-t-on, un pays riche et solidaire peut se permettre une charge somme toute modérée (un coût de 0,04% du PIB jusqu'en 2020 pour l'accueil des réfugiés de la période 2014-2016, selon la Banque nationale de Belgique)⁴, d'autant que les études – celles du FMI, notamment⁵ – montrent que, sur le long terme, l'immigration a des effets positifs sur le PIB par tête des pays industrialisés qui sont les destinataires des migrations. La Banque nationale prévoit ainsi que le déficit de 0,04% de PIB se transformera en excédent de 0,03% de PIB en 2020 grâce aux impôts et cotisations payés par les nouveaux venus. C'est plus vrai encore si les compétences et qualifications des migrants sont complémentaires de celles des natifs et si leur intégration rapide est facilitée par les politiques publiques.

C'est vrai. Et, en même temps, en attendant les retours de richesse créée, il faut oser (se) poser la question de savoir qui paie le prix initial de l'accueil, ou quels revenus sont mis à contribution: ceux du travail (qui pourraient souffrir de la concurrence de nouveaux travailleurs), ceux de la sécurité sociale, ceux de la propriété, ceux du capital, ceux de l'entreprise (qui pourraient bénéficier de l'apport d'une nouvelle main-d'œuvre)? Autre question oubliée: comment se distribuera le retour de richesse, à qui et à quoi servira-t-il, avec quelle garantie?

Le mouvement social se soucie-t-il d'une distribution socialement équitable des fruits de l'immigration en regard de la répartition sociale de la prise en charge des coûts premiers? Ce n'est pas l'urgence, dira-t-on. Ce n'est pas le rôle des acteurs mobilisés dans une démarche humanitaire. Pourtant, la question de l'égalité dans la charge et dans le bénéfice de décisions publiques interpelle tous les progressistes. Et si l'action asilaire citoyenne de court terme est légitime, y compris politiquement, comme cela a été dit, la prise en compte de ses effets directs et indirects à moyen terme – qui engagent déjà le présent – doit-elle incomber aux seuls gouvernants? Revendiquer, comme gouverner, c'est aussi prévoir...

Par ailleurs, c'est précisément ce type d'interrogations, vite transformées en récriminations, qui vivent, bouillonnent et s'entrechoquent dans le corps social. Il est réducteur et profondément injuste de les assimiler au seul repli identitaire, à la seule xénophobie ou peur de l'autre, ou encore à un refus de l'ouverture à la mondialité contemporaine. Dépouillée des lieux et des mécanismes traditionnels de fabrication d'identités collectives, une partie de la société s'en remet, par défaut plus que par conviction, à un « nous » communautaire fantasmé de substitution. Faisant de l'espace national-identitaire, lui aussi grandement fantasmé, son lieu d'expérience et d'héberge-

4. « La vague migratoire coûte d'abord à la Sécurité sociale et rapporte ensuite », *L'Écho*, 25 janvier 2018.

5. Florence Jaumotte, Ksenia Koloskova et Sweta C. Saxena, « Impact of Migration on Income Levels in Advanced Economies », Spillover Task Force, FMI, 24 octobre 2016, url: <https://lc.cx/gbet>

ment. À partir de là, l'arrivée de nouveaux venus peut facilement y être vécue comme une nouvelle déstabilisation « mondialiste » du dernier refuge collectif imaginativement possible, et comme la menace d'un nouveau stade de précarisation. Économique ou/et symbolique.

Une éthique de l'accueil ne peut faire sens, socialement, et ne peut être efficace qu'à la condition que l'*éthos* en question (ici, une norme de l'accueil) émerge d'un désir véritablement commun de construire un bien commun. Il ne suffit pas d'arguer d'engagements éthiquement valorisés dans un groupe social spécifique, au service d'une conception donnée du vivre-ensemble, pour rendre éthiquement condamnable tout autre comportement ou conception.

Cette conflictualité-là ne saurait être rabattue sur la seule légitimité du combat pour une humanité également partagée et contre les dérives de certaines autorités publiques, gouvernementales comme administratives. C'est bien sur un terrain politique, complexe par définition, et non sur le terrain moral du bien et du mal, que doit être convoquée l'inévitable conflictualité sociale qui se crée autour de tensions d'autant plus inhérentes à des sociétés toujours plus multiculturelles que celles-ci deviennent aussi plus inégalitaires.